

RÉSUMÉ DU :



TITRE CARISTE D'ENTREPÔT

Nous proposons des formations au titre professionnel cariste d'entrepôt



Mais pourquoi un titre pro ?

Et bien tout simplement parce que c'est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministère du travail.

Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.

Pour faire simple, passer un titre pro c'est apprendre un métier.

Qu'y-a-t'il dans ce titre pro?



Bien évidemment, on va vous apprendre à utiliser les chariots élévateurs de catégorie 3 et 5 (le petit plus, nous ajoutons le 1B).



Puis, on fera de la logistique (gérer des flux de produits, préparer des commandes, ...).



Ensuite, nous y intégrons la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et un module de gestes et postures.



On vous aidera à préparer un dossier professionnel pour vos prochains entretiens.



Et enfin, nous vous accompagnons dans le passage de l'examen final qui aura lieu sur notre site.

Tout cela sur 175 heures de formation réparties sur
6 semaines.



Cette formation est éligible au CPF.